

LA FICHE PÉDAGOGIQUE

Depuis quelques années, la question des violences sexistes et sexuelles occupe le devant du débat public, rendant visible et audible la parole des personnes victimes. Cela a des implications au travail, où les signalements sont plus nombreux et les attentes des agent-es plus fortes. Les personnels d'encadrement et les acteurs et actrices des ressources humaines sont des relais indispensables à la mise en œuvre d'une politique de prévention et de traitement efficace.

Ce module permet de connaître les responsabilités des employeurs en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et d'outiller concrètement les personnels d'encadrement et les acteurs des ressources humaines pour prévenir, détecter les situations, traiter un cas et construire un plan de prévention efficace.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître sa responsabilité et celle de la direction.
- Prendre conscience des conséquences des violences sexistes et sexuelles.
- Comprendre l'impact des procédures sur la mise en œuvre d'une politique de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
- Savoir les mettre en œuvre et proposer des mesures correctives, le cas échéant.
- Connaître les dispositifs au sein de sa structure.
- Savoir identifier, détecter une situation à risques, améliorer le traitement de situations.
- Savoir prévenir les violences sexistes et sexuelles et mettre en œuvre les mesures définies en lien avec les acteurs et actrices concernés.

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible :
Personnels d'encadrement,
acteurs des ressources
humaines



Durée :
6h00 (en
continu ou
en discontinu)



Prérequis :
Avoir suivi la formation socle à la
lutte contre les violences sexistes
et sexuelles



Modalité : présentiel

Autres modalités : classe
virtuelle, théâtre-forum



Nombre de stagiaires : 15

Autres modalités : 15 à 30
stagiaires, 30 à 500 stagiaires

Lieux possibles de réalisation de la formation

Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

LES INTERVENANT-ES

Cette formation est animée par des expert-es de la prévention des violences sexistes et sexuelles, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.



AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité-e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant-es et échanger.

PROGRAMME DE LA FORMATION

SESSION 1. 3h00.

Accueil, introduction, tour de table.

1. Réactivation de la formation socle
 2. Les conséquences des violences sexistes et sexuelles.
 3. Rôles et responsabilités de l'employeur
 4. L'impact des procédures internes
 5. Adapter sa procédure interne
 6. Les dispositifs, interlocuteurs et interlocutrices dans ma structure.
- Synthèse de la session 1

SESSION 2. 3h00

Accueil, introduction

1. Rappels de la session 1.
 2. Identifier et détecter les violences
 3. Traiter des situations de violences
 4. Prévenir les violences sexistes et sexuelles dans son équipe ou dans sa structure
- Conclusion et évaluation.